

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	48

CONVOCATION

Datée	du 06/02/2026
Affichée	le 06/02/2026

OBJET

Budget général - Reprise
anticipée des résultats 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi douze février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le six février 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Paule KLYMKO a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Marie-José MARTIN

Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents : Pascal SUARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Edith LEROY, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, François HUREL, Virginie VIOLET

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-président délégué aux Finances, précise qu'à ce jour, le compte de gestion et le compte administratif n'ont pas été approuvés. Par conséquent, les résultats 2025 pour les sections de fonctionnement et d'investissement reposent sur une prévision de dépenses et de recettes, basée sur les réalisations au 31/12/2025.

Ces résultats prévisionnels feront l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2026.

Lors du vote du compte administratif, les résultats seront définitivement arrêtés et les écarts éventuels entre les résultats définitifs et les résultats estimés seront intégrés au budget par voie de décision modificative.

La proposition de reprise anticipée des résultats du budget général validée par le comptable public, est la suivante :

BUDGET GENERAL CDC		
Prévisions de résultat	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	24 359 201,61	8 379 019,52
Recettes de l'exercice	23 851 789,66	7 993 292,09
Résultat de l'exercice	-507 411,95	-385 727,43
Résultat antérieur reporté	5 441 097,24	660 693,72
Résultat cumulé	4 933 685,29	274 966,29
Restes à réaliser - dépenses		1 310 509,13
Restes à réaliser - recettes		1 222 115,37
Résultat des restes à réaliser		-88 393,76
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement		0,00
Affectation du résultat de fonctionnement		
Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement	0,00	
Rappel du résultat de fonctionnement	4 933 685,29	
Affectation à la section d'investissement (article 1068)	0,00	
Report à la section de fonctionnement (002)	4 933 685,29	
Report du résultat d'investissement (001)		274 966,29

Les résultats de l'année sont le reflet des principaux faits marquants évoqués lors du débat d'orientation budgétaire.

Section de fonctionnement :

Des dépenses réelles maîtrisées malgré le contexte, qui ressortent à 22 053 969 € en retrait de -3,2 % par rapport aux prévisions, soit une baisse de -725 604 €.

- Non consommation de crédits à hauteur de 490 000 € environ sur la masse salariale, liés à des vacances de postes, des décalages dans les remplacements et un moindre recours aux remplacements et sur le secteur éducation et piscine.
- Economies à hauteur de 235 000 € environ sur les charges courantes, réparties sur l'ensemble des services.

Des recettes strictement au niveau de la prévision à 23 526 692 € pour une prévision de 23 520 288, avec des effets contraires :

Parmi les effets les plus notables :

- Un dégrèvement imposé de 100K€ sur la TASCOM (par rapport aux montants notifiés au 1259) en raison d'un changement de propriétaire sur un établissement. Cette somme pourrait être « récupérée » en 2026, mais entraîne un manque à gagner sur 2025
- En contrepartie un travail d'analyse et de contrôles a permis des recettes non attendues (remboursements auprès d'EDF / Dalkia, remboursements de sinistre d'assurance, divers dégrèvements fiscaux) : pour environ 100 K€
- Les autres postes sont globalement stables, avec des indemnités journalières légèrement plus faible qu'attendues.

L'équilibre financier et la capacité d'autofinancement :

Le compte administratif ferait ressortir une Capacité d'Autofinancement (CAF) de l'ordre de 425 000 €.

Calcul de la CAF	Somme de BP voté - 2025	Compte administratif 2025	Ecart CA/BP	Ecart CA/BP en %
Recettes réelles de fonctionnement	23 520 288	23 526 962	6 674	0,03%
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts)	22 449 344	21 752 269	-697 075	-3,11%
Epargne de gestion	1 070 944	1 774 693	703 749	65,71%
Charges financières	330 229	299 534	-30 695	-9,30%
Epargne brute	740 715	1 475 160	734 445	99,15%
Capital d'emprunt remboursé	1 074 345	1 049 513	-24 832	-2,31%
Epargne nette - CAF nette (budget)	-333 630	425 647	759 277	
Objectif de clôture affiché lors du vote du BP 2025	187 797 €			

Il convient toutefois de noter, comme évoqué lors du DOB, que ce niveau de CAF, s'il est meilleur que prévu (estimation de fin d'année à 200 000 € lors du vote du budget 2025), ressort en baisse de 50 % par rapport à celui du compte administratif 2024, lui-même en recul de moitié par rapport à celui de 2022.

Calcul de la CAF - Comptes administratifs	Compte administratif 2022	Compte administratif 2023	Compte administratif 2024	Ecart CA 24/ CA 23 en %	Prévision de clôture 2025	Ecart CA 25/ CA 24	%
Recettes réelles de fonctionnement (hors cession d'actifs)	22 324 211	22 955 599	23 351 453	1,7%	23 526 962	175 509	0,8%
Charges réelles de fonctionnement (hors intérêts financiers)	19 696 726	20 941 380	21 294 203	1,7%	21 752 269	458 066	2,2%
Epargne de gestion	2 627 485	2 014 219	2 057 250	2,1%	1 774 693	-282 557	-13,7%
Charges financières	229 681	322 201	320 360	-0,6%	299 534	-20 826	-6,5%
Epargne brute	2 397 804	1 692 018	1 736 891	2,7%	1 475 160	-261 731	-15,1%
Capital d'emprunt remboursé	928 134	980 000	1 003 000	2,3%	1 049 513	46 513	4,6%
Epargne nette - CAF nette	1 469 670	712 018	733 891	3,1%	425 647	-308 244	-42,0%
CAF nette en % des recettes réelles	6,6%	3,1%	3,1%		1,8%		

Section d'investissement :

Les principaux projets engagés ou inaugurés, financés sur le budget général :

Urbanisme, aménagement / voirie, logement

- Poursuite de la requalification urbaine du quartier de la Madeleine à L'Aigle dans le cadre de l'ANRU – Tranche 1
- Démarrage des aménagements du bourg de la Ferté Fresnel (tranches 1/2/3) – Démolition du château d'eau
- Poursuite des études de requalification du centre bourg des Aspres
- Poursuite des OPAH sur l'ensemble des communes du territoire
- Fin des travaux d'aménagement de la Zone du Bois Aulard
- Fin des études de maîtrise d'œuvre de viabilisation des terrains de la rue de Chennebrun pour la reconstitution des logements pour Orne Habitat

Services à la population, tourisme et culture

- Fin de la deuxième tranche de la Voie Verte (L'Aigle – Etang La Croix Lamirault)

Gestion patrimoniale, transition écologique

- Première tranche de travaux de réhabilitation de l'école Victor Hugo
- Fin des études pour la réhabilitation du Pôle d'Animation Sociale : travaux 2026
- Fin des études pour la réhabilitation du Pôle Administratif : travaux 2026

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260212-2026-02-12-031-BF
Date de télétransmission : 03/03/2026
Date de réception préfecture : 03/03/2026

- Etudes thermiques de la Maison de la Petite Enfance et de la Cantonade
- Reconstitution de l'opération groupée de fournitures de plants de haies bocagères pour les particuliers

L'équilibre global

Le résultat définitif des deux sections, après prise en compte des restes à réaliser s'élèverait à 5 120 257,82 €, contre 6 101 790,96 fin 2024, soit une consommation d'excédents de l'ordre d'un million d'euros.

La CDC continue de puiser dans ses excédents pour financer ses projets d'investissement dans un contexte de contraction de la capacité d'autofinancement. Le solde des excédents constatés fin 2025 permettra de financer, en 2026 et 2027, la fin des grosses opérations engagées (Ecole Victor Hugo, PAS, Pôle administratif, ANRU)

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 du budget général proposée ci-dessus.

VOTE : 45 POUR

3 ABSTENTIONS (Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 03 MARS 2026

Publié en ligne le

Certifié exécutoire 03 MARS 2026

Le Président,
Jean SELLIER



